

Certificat de spécialisation Délégué à la protection des données (DPO/CIL)**Financement**

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CNAM NOUVELLE AQUITAINE

Accueil

05.57.59.23.00

naq_info@lecnam.net

Accès à la formation**Publics visés :**

Demandeur d'emploi

Jeune de moins de 26 ans

Personne handicapée

Salarié(e)

Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Conditions d'accès :

Prérequis : Le certificat de spécialisation est ouvert aux auditeurs : - avec niveau bac + 3/4 fortement recommandé et d'une expérience professionnelle dans le domaine si possible - Avoir le niveau au minimum équivalent aux enseignements dispensés par les UE DRA001 (présentation générale du droit) et DRA002 (initiation aux techniques juridiques fondamentales) du CNAM ou posséder de bonnes connaissances de base en droit des affaires. - Disposant d'une bonne sensibilisation aux outils des technologies de l'information et de la communication.

Prérequis pédagogiques :

Prérequis : Le certificat de spécialisation est ouvert aux auditeurs : - avec niveau bac + 3/4 fortement recommandé et d'une expérience professionnelle dans le domaine si possible - Avoir le niveau au minimum équivalent aux enseignements dispensés par les UE DRA001 (présentation générale du droit) et DRA002 (initiation aux techniques juridiques fondamentales) du CNAM ou posséder de bonnes connaissances de base en droit des affaires. - Disposant d'une bonne sensibilisation aux outils des technologies de l'information et de la communication.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

- Permettre à l'auditeur de prétendre à l'exercice de la fonction de délégué à la protection des données (DPO) interne ou externe, à temps plein ou partiel, au sein d'entreprises, organismes publics ou associations, professions réglementées ou activités de consulting externe. - Permettre à l'auditeur de prétendre à l'exercice de la fonction de "référént protection des données" à temps plein ou partiel, au sein d'entreprises, organismes publics ou associations. - Dans le contexte du RGPD et de la nouvelle loi française sur la protection des données personnelles, identifier les nouvelles contraintes opérationnelles pour les professionnels ainsi que les chantiers "métiers" à mettre en oeuvre à court et moyen terme

Contenu et modalités d'organisation

Unité obligatoire Total de 14 ECTS DNT104 - Droit du numérique / 4 ECTS DNT105 - Métier du délégué à la protection des données (DPD / DPO) / 6 ECTS DNT106 - Étude de cas - mise en situation professionnelle RGPD / 4 ECTS

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

Validation(s) Visée(s)

> **Attestation de fin de formation**

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00194228	du 12/10/2020 au 30/06/2022	Talence (33)	CNAM NOUVELLE AQUITAINE		Non éligible	
00342617	du 01/09/2022 au 30/06/2025	Bègles (33)	CNAM NOUVELLE AQUITAINE		Non éligible	